

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2016-490/PR/MET portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Laboratoire Central du Bâtiment et de l'Équipement.

n° 2016-490/PR/MET

Ministère MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	Date de publication 19 juillet 2016
Numéro JO n° 14 du 31/07/2016	Date du numéro 31 juillet 2016

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** La Loi n°74/AN/14/7ème L portant organisation du Ministère de l'Équipement et des Transports

**VU** La Loi n°12/AN/98/4ème L portant réforme des Sociétés d'Etat, des Sociétés d'Economie Mixte et des Etablissements à caractère Industriel et Commercial

**VU** Le Décret n°2001-0211/PR/PM relatif aux établissements publics à caractère administratif et réglementant la période transitoire des entreprises publiques

**VU** le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

**VU** le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des Membres du Gouvernement

**VU** le Décret n°2016-148/PRE fixant les attributions des Ministères

**VU** Le Décret n°2015-218/PR/MET du 23 juillet 2015 portant statut du Laboratoire Central du Bâtiment et de l'Équipement  
SUR Proposition du Ministre de l'Équipement et des Transports

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 Novembre 2015.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Les membres du Conseil d'Administration du Laboratoire Central du Bâtiment et d'Équipement (LCBE) est fixée comme suit

- Représentante de la Présidence de la République : Mme SABIRA MOHAMED ALEO, Juriste
- Représentant de la Primature : Mr HASSAN MOHAMED KAMIL, Conseiller technique
-

Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances : Mr AHMED DJAMA ELMI, Directeur de l'audit et du portefeuille

- Représentant du Ministère du Budget : Mr ABDILLAHI GUEDI ILTIREH, Conseiller Technique
- Représentant du Ministère Délégué Chargé du Commerce : Mr MOUHARAM FOUAD ABDALLAH, Directeur du Commerce Intérieur et de la Protection du Consommateur P.I
- Représentant du Ministère de l'Equipement des Transports : Mr SAID NOUH HASSAN, Secrétaire Général du Ministère de l'Equipement et des Transports
- Représentante du Ministère de l'Energie, chargé des Ressources Naturelles : Mme SAIDA OMAR ABDILLAHI, Directrice de l'Agence Djiboutienne de Maitrise d'Energie
- Représentant du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement : Mr HABIB IBRAHIM MOHAMED, Directeur de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Docteur MOHAMED AHMED DAOUD, Chef du laboratoire de géologie à l'institut des sciences de la terre
- Représentant de la Chambre de Commerce de Djibouti : Mr SOULEIMAN BARKAT ABDILLAHI, 2ème Secrétaire de la Chambre de Commerce de Djibouti.

#### Article 2

Le présent arrêté sera enregistré.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**